



Syndicat



Crédit Agricole SA

Edition spéciale Handicap



En page 2

Alerte état de santé des salariés

En page 3

10 questions / 10 réponses Zoom sur la RQTH

En page 4

Les sites à connaître CAsa en parle et agit

En page 5

Coup de cœur Apprentissage et handicap Notre newsletter a changé

En page 6

Zoom sur l'inaptitude La CFTC se mobilise Osons la parité

En page 7

54^e congrès CFTC

Quelles évolutions de vos prestations CSE pour 2024 ?

Vos élus se préparent à voter le budget 2024 du CSE lors de la séance du 22 janvier 2024.

Mais quel budget en 2024 ?

Nous savons que les précédents budgets ont été largement déficitaires pour utiliser des réserves constituées au fil des années devenues un peu trop importantes.

Cependant le Commissaire aux Comptes préconise désormais de revenir à l'équilibre dépenses/recettes

Le budget 2024 restera encore déficitaire mais pour un montant moindre.

Par quels moyens le déficit sera-t-il réduit ? Sur quels postes seront appliquées les économies ? Quel sera l'impact sur vos droits ?

On nous annonce un calcul possible de nos droits dès le 22 janvier au soir. Les décisions concernant le mode de calcul des droits à prestations auront donc été prises par le Bureau avant le vote en CSE.

Pour savoir si vous serez impacté par les décisions du Bureau du CSE, et ce qui a changé pour vos droits, vos élus CFTC vous conseillent de reprendre le simulateur de prestations pour 2023 et de le faire tourner avec votre Quotient Familial (QF) 2023.

Vous trouverez le simulateur 2023 en suivant ce lien :

Simulateur de prestations 2023

Simulateur disponible en téléchargement en bas de page après avoir saisi votre identifiant CSE et votre mot de passe. Si vous ne le trouvez pas, contactez-nous.

Puis, appliquez le QF 2023 sur le simulateur de prestations pour 2024 (disponible sur le site du CSE dès le 22/01/2024 au soir). Vous verrez ainsi les changements appliqués sur les calculs d'attribution.

Vos droits 2024 dépendront évidemment de votre QF 2024 qui pourra être différent de celui calculé en 2023 en fonction des variations de votre situation personnelle (rémunération, situation familiale, ...).



Loi partage de la valeur

Définitivement adopté par le parlement le 22 novembre dernier, le projet de loi partage de la valeur transpose plusieurs dispositions issues de l'accord national interprofessionnel (ANI) sur le sujet, signé par les partenaires sociaux en février 2023. L'objectif de ce texte législatif, qui reprend certaines propositions de la CFTC, est de mieux redistribuer les bénéfices en entreprise. Si son adoption est saluée par notre organisation, il faut néanmoins rappeler qu'une meilleure répartition des profits commence par une revalorisation des salaires, pour contrer l'érosion progressive du pouvoir d'achat.



Toujours mobilisés sur la défense de votre pouvoir d'achat vos élus CFTC poursuivent leurs demandes d'une compensation collective des effets de l'inflation 2023

Vous partagez nos valeurs?

Adhérez

POUR ÊTRE INFORMÉ DE LA PUBLICATION D'UN NOUVEAU POST, DEVENEZ ABONNÉ OU MEMBRE DE NOTRE SITE



LA CFTC
À VOS
CÔTÉS



**RIEN N'EST ACQUIS
CONSTRUISONS ENSEMBLE
NOTRE AVENIR**

ALERTE sur l'état de santé des salariés d'entreprises en 2023 !

L'IFOP a réalisé pour Malakoff Humanis, le **Baromètre Absentéisme 2023**.

2 000 salariés, 403 dirigeants d'entreprises ou DRH du secteur privé et 200 médecins traitants (généralistes libéraux) ont été interrogés.

Ce baromètre révèle un niveau record de l'absentéisme maladie et souligne l'importance de la prévention, notamment par la détection des signes avant-coureurs.

- ✓ **50 % de salariés se sont arrêtés au moins une fois cette année.**
- ✓ **48 % des salariés estiment avoir à la fois un bon état de santé mentale et physique (-6% versus 2022)**
- ✓ **111 jours en moyenne prescrits en 2023 dans le cadre d'un arrêt long versus 97 en 2022.**
- ✓ **Les troubles psychologiques arrivent en tête dans ces arrêts longs. Ils ont triplé en trois ans (32% vs 14% en 2020).** Pour les salariés, ces arrêts sont avant tout liés à l'environnement de travail ou aux pratiques managériales. Il faut donc travailler sur les **conditions de travail** et la **qualité de vie au travail**.

Les salariés les plus touchés sont les jeunes et les managers. Ces derniers sont doublement concernés puisqu'ils doivent gérer l'absentéisme de leurs collaborateurs. 60% d'entre eux déclarent qu'ils seraient preneurs de formation pour prévenir l'absentéisme.

La prévention est possible : dans plus de 8 cas sur 10, les salariés ont ressenti des **signes avant-coureurs**. Parmi ces signes figurent **les difficultés à concilier vie privée et vie professionnelle**.

Compte tenu des coûts directs et indirects que représente l'absentéisme pour les entreprises, agir est indispensable. **Mais, que peuvent faire les entreprises ?**

- ✓ établir un diagnostic de leur absentéisme
- ✓ se benchmarker par rapport aux autres acteurs de leur secteur d'activité
- ✓ et construire leur plan d'actions.

La démarche doit impliquer tous les collaborateurs au premier rang desquels les managers.

Face à la progression continue de l'absentéisme, les dirigeants vont donc devoir engager des travaux de fond sur ces dimensions.

Chez **Crédit Agricole SA**, selon le **Bilan Social de 2022**, le taux d'absentéisme global était de **3,9% en 2022** (-0,1% versus 2021). La maladie pèse pour 49,1% dans les absences et la maternité pour 24,4%, ce sont les postes les plus importants. Les arrêts de plus de 90 jours représentent la moitié des arrêts pour maladie.

La **CFTC** suivra ce dossier et vous communiquera les chiffres 2023 dès qu'ils seront disponibles.

En attendant, concernant les arrêts de longue durée, il nous semblerait très profitable de faire appel à des experts qui pourraient accompagner les salariés en arrêt de travail long afin d'assurer le succès de leur reprise. Certaines mutuelles le proposent.

Un travail de fond avec l'équipe du salarié, les gestionnaires RH et les managers, augmenterait probablement le retour efficace en poste. Ces dispositifs sont trop peu déployés actuellement en entreprise et trop d'arrêts longs se terminent par une fin de contrat.



[Cliquez ici pour accéder au baromètre](#)

Vous partagez nos valeurs?

[Adhérez](#)

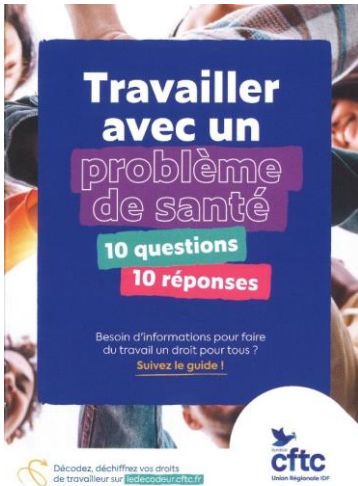
**POUR ÊTRE INFORMÉ DE LA PUBLICATION D'UN NOUVEAU POST,
DEVENEZ ABONNÉ OU MEMBRE DE NOTRE SITE**

cftc-casa.com



Handicap : 10 questions / 10 réponses

L'Union Régionale Île-de-France de la **CFTC** vient de publier un livret réalisé par des militants du réseau, des référents handicap **CFTC** et l'équipe confédérale. **Ce livret répond à 10 questions essentielles** sur les problèmes de santé et de handicap :



- ✓ Maladie chronique, fatigabilité, déficience visuelle ou auditive, problèmes articulaires, troubles psychiques, ... **Comment faire pour continuer à travailler ?**
- ✓ **Dois-je attendre la fin de mon arrêt maladie pour informer mon médecin du travail sur mes difficultés à reprendre mon poste ?**
- ✓ Le médecin du travail parle de me déclarer inapte à mon poste : **que va-t-il se passer ?**
- ✓ Dans quel cas peut-on se faire **reconnaître travailleur handicapé ?**
- ✓ Se faire reconnaître travailleur handicapé, **à quoi ça sert ?**
- ✓ Est-il vrai que **les employeurs doivent embaucher des personnes handicapées ?**
- ✓ Je vais être licencié pour inaptitude et ça m'inquiète. **Comment vais-je retrouver du travail ?**

- ✓ Qu'appelle-t-on « **aménagement de poste** » ou « **compensations** » ?
- ✓ Je travaille dans une entreprise de plus de 250 salariés. **Y a-t-il un référent handicap ?**
- ✓ Je suis confronté à un problème de handicap. **Comment le syndicat CFTC peut-il m'aider ?**

[Cliquez ici pour lire les réponses](#)

Handicap : Zoom sur la RQTH

La **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)** s'obtient en contactant la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) afin de monter le dossier.

Si vous êtes en situation de handicap, psychologiquement, **ce n'est évidemment pas une démarche très facile à appréhender**. La décision pour constituer ce dossier vous appartient. Néanmoins, la **CFTC** vous recommande fortement d'y réfléchir. Souhaitez-vous ou non révéler votre handicap qui ne se voit pas forcément ? Jusqu'à quel point ? A qui ? **Vos élus CFTC vous soutiennent dans cette démarche et peuvent vous accompagner en toute discrétion** pour prendre cette décision.

Chez **Crédit Agricole SA**, cette reconnaissance vous sera précieuse pour permettre, en lien avec le médecin du travail et la cellule Handicap, d'**adapter le mieux possible votre poste de travail à votre situation**. Si besoin, un ergonome interviendra pour vous accompagner. Vous pourrez aussi éventuellement bénéficier de mesures complémentaires : par exemple un forfait télétravail élargi, l'aménagement de votre poste de travail à votre domicile ou encore une aide pour le trajet domicile/travail. **Votre CSE prévoit aussi des aides financières avec cette RQTH.**

Un jour vous aurez peut-être aussi besoin dans votre vie privée de l'ensemble des aides financières ou humaines prévues par l'état, votre région ou votre département. Cette RQTH sera alors indispensable pour les débloquer plus rapidement. Notez qu'un dossier RQTH prend généralement plusieurs mois. **Si vous l'avez anticipé, ce sera autant de mois gagnés quand vous en aurez besoin !**

Vous partagez nos valeurs? [Adhérez](#)

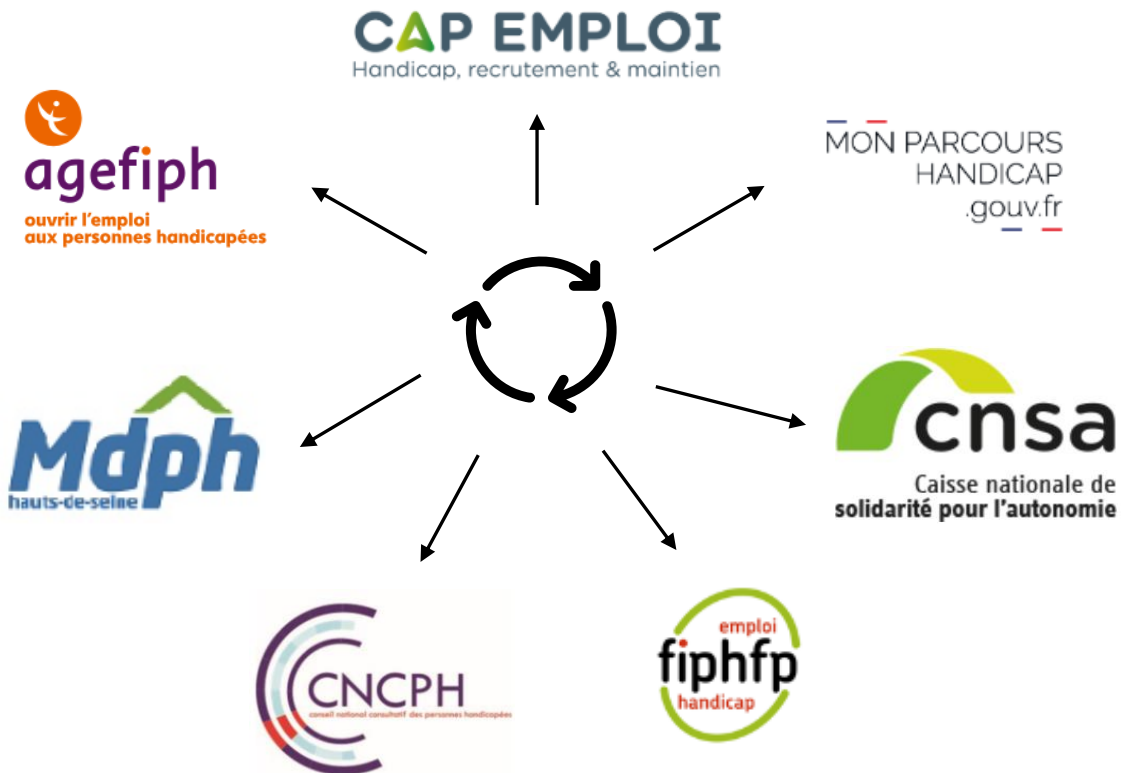


Handicap : les sites à connaître

Quelques acteurs sont des **références** en matière de handicap. Citons notamment :

- ✓ L'**AGEFIPH** Association nationale de GEstion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées
- ✓ Les **MDPH** Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées. Il y en a une par département. Nous vous proposons celle des Hauts de Seine
- ✓ **Mon Parcours Handicap** sous l'égide du Gouvernement
- ✓ **Cap Emploi** Organismes dédiés à l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Un par département. Nous vous proposons celui des Hauts de Seine
- ✓ Le **CNCPH** Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées
- ✓ La **CNSA** Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- ✓ Le **FIPHFP** Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

Cliquez sur l'icône correspondante pour ouvrir le site qui vous intéresse :



Handicap : Crédit Agricole SA en parle et agit !

Cliquez sur l'une des icônes ci-dessous pour **retrouver toutes les publications et actions de Crédit Agricole SA en faveur du handicap** :



Vous partagez nos valeurs?

Adhérez

**POUR ÊTRE INFORMÉ DE LA PUBLICATION D'UN NOUVEAU POST,
DEVENEZ ABONNÉ OU MEMBRE DE NOTRE SITE**

cftc-casa.com



LA CFTC
À VOS
CÔTÉS

ENGAGÉS POUR VOUS, ÉLUS PAR VOUS, NOUS SOMMES ET SERONT LÀ POUR VOUS !

Notre coup



15 janvier

Un Café Joyeux ouvre prochainement ses portes à Evergreen



Participer à l'inclusion des personnes en situation de handicap est au cœur de l'engagement du Crédit Agricole qui a choisi, à l'initiative de la **Direction des Ressources Humaines du groupe Crédit Agricole SA**, de lancer l'aventure du Café Joyeux sur le campus de Montrouge.

Un établissement a ouvert ses portes à la brasserie du forum le 10 janvier pour une phase de test avant l'ouverture officielle le 15 janvier.

La **CFTC** soutient chaleureusement cette belle initiative. Venez, votre implication est importante !

Apprentissage et Handicap

Le nombre d'apprentis en situation de handicap a augmenté de **21% entre 2021 et 2022**, avec **plus de 10 000 apprentis en situation de handicap dans le secteur privé en 2022** (source DARES).

Crédit Agricole SA a une politique dynamique pour le recrutement des jeunes en alternance ou en apprentissage. Les offres d'emploi en alternance sont ouvertes à toutes les mixités incluant bien sûr le handicap visible ou non.

L'AGEFIPH et le FIPHFP (déjà mentionnés plus haut) ont rédigé un guide sur l'apprentissage et le handicap qui traite du sujet selon les différents points de vue et qui peut vous concerner.

LE GOUVERNEMENT
Ministère
de l'Éducation
Nationale



agefiph

À lire ici



L'aviez-vous vu ?

La présentation de notre newsletter a changé

Depuis quelques mois, **sous l'impulsion de Catherine** notre référente **Handicap**, et en lien avec nos valeurs, nous avons adapté notre newsletter au **déficit visuel**.

Nous avons inauguré une maquette plus sobre et plus aérée :

- ✓ Moins d'encadrés, suppression des pastilles colorées
- ✓ Moins de couleurs sur le fond comme sur les textes

- ✓ Un meilleur contraste entre le fond (majoritairement blanc) et les textes (en noir principalement)
- ✓ Une seule police de caractères déclinée en peu de tailles différentes
- ✓ Pas de superposition d'images et de textes
- ✓ Une lecture de gauche à droite et de haut en bas sans colonage excessif pour éviter l'usage du défilement vertical sur une même page
- ✓ Des articles plus courts, complétés si besoin d'un bouton d'accès à un texte plus détaillé.

Nous espérons que **notre newsletter est ainsi, plus facile et plus agréable à lire**. Nous pouvons sans doute encore l'améliorer. Vous avez une suggestion ? N'hésitez pas à nous la soumettre.

Contact : **Catherine ABALAIN** 01 43 23 60 65 mail : catherine.abalain@credit-agricole-sa.fr

Vous partagez nos valeurs?

Adhérez

POUR ÊTRE INFORMÉ DE LA PUBLICATION D'UN NOUVEAU POST, DEVENEZ ABONNÉ OU MEMBRE DE NOTRE SITE



cftc-casa.com



LA CFTC
À VOS
CÔTÉS



**RIEN N'EST ACQUIS
CONSTRUISONS ENSEMBLE
NOTRE AVENIR**

Zoom sur l'inaptitude

L'inaptitude est le constat par le médecin du travail que l'état de santé du salarié justifie un changement de poste. Plus de 100 000 salariés sont concernés tous les ans par un avis d'inaptitude, ce qui doit nous alarmer d'autant que 95% des déclarations d'inaptitude aboutiraient à un licenciement.

Source Journal **CFTC Cadres** n° 174 septembre 2023 pages 10 et 11

À lire ici 

La CFTC se mobilise !

Que vous soyez vous-même en situation de handicap, manager ou collègue d'une personne en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.



Parce que 80% des handicaps sont invisibles (*), **ensemble, faisons du travail un droit pour TOUS !**

(* source : www.agefiph.fr/actualités-handicap)

Osons la parité

Avis à nos adhérentes :



la Confédération **CFTC** travaille à la création d'un réseau d'élués **CFTC** avec pour objectif d'apporter aux adhérentes de la Confédération conseil, appui et soutien, afin de pouvoir plus facilement accéder aux fonctions de Direction de notre Organisation.

Vous partagez nos valeurs?

Adhérez

**POUR ÊTRE INFORMÉ DE LA PUBLICATION D'UN NOUVEAU POST,
DEVENEZ ABONNÉ OU MEMBRE DE NOTRE SITE**

cftc-casa.com



LA CFTC
À VOS
CÔTÉS



**RIEN N'EST ACQUIS
CONSTRUISONS ENSEMBLE
NOTRE AVENIR**

54^e Congrès Confédéral CFTC novembre 2023 : Principale motion d'orientation et d'organisation adoptée pour les 4 prochaines années



23 novembre 2023

Cyril Chabanier réélu président de la CFTC

TRAVAILLER AUTREMENT

La motion « Travailler autrement.
Pour une transition sociale et
environnementale juste et efficace. »
a été approuvée à 82 %.

Travailler autrement implique de **réconcilier le
travailleur avec son emploi, autour de la
rémunération et du sens de l'emploi.**

Cyril Chabanier a précisé les grands axes du projet :

« La **CFTC** veut assurer le passage d'une économie productiviste à une économie qui intègre mieux les dimensions sociales et environnementales. Passer d'une économie dont les ressorts sont la croissance effrénée de la production et l'accumulation, à une économie dont la finalité serait le plein développement des femmes et des hommes par la satisfaction de leurs besoins fondamentaux, dans le respect de leur environnement. Ce n'est plus produire plus, mais mieux. Et satisfaire au mieux nos besoins en santé, logement, éducation, culture....dans des conditions de travail dignes. Ce n'est plus une finance orientée vers la rente mais vers l'investissement, capable d'assurer la montée en gamme de notre production et le verdissement de notre économie.

Ce ne sont plus des entreprises qui soumettent leurs salariés, mais qui associent des travailleurs à leurs orientations stratégiques, dans le cadre d'une participation bien comprise.

Ce n'est plus un Etat garant d'intérêts particuliers, mais soucieux du Bien commun et exigeant des services publics de qualité. »

Voilà le projet de la **CFTC** et de son nouveau Bureau Confédéral pour les 4 années à venir. **Fiers de participer à ces évolutions sociétales, nous ne pouvons que vous convaincre de rejoindre cette belle organisation.**

Rejoignez-nous pour participer vous aussi à ces réflexions et au changement de nos organisations.

Vous appréciez le contenu de nos newsletters ? Dîtes-le nous.

Vous partagez nos valeurs ? **Adhérez**

ENVIE DE GARDER LE CONTACT ? BESOIN D'INFOS ?

cftc-casa.com



**VOS DÉLÉGUÉS
SYNDICAUX**

MARIE-JOSE FERJAUULT
06 75 24 59 77

ALAIN STEPHAN
06 85 67 52 98

CATHERINE ABALAIN
01 43 23 60 65

DENIS CIROT
06 74 44 68 02

Élus titulaires

Élus suppléants

RS

cftccasa@gmail.com



**MARIE-JOSÉ
FERJAUULT**

CALF/DCCR



**DENIS
CIROT**

DAG



**VALÉRIE
VOYNEAU**

DDC



**LUCIEN
KEMKENG**

DDC



**CATHERINE
ABALAIN**

RHG



**BENJAMIN
MASSONIE**

PBP



**LIZ
MARUANI**

DDC



**ALAIN
STEPHAN**

ITD

Consultez le site
CFTC.fr